

REVUE



DE LA

NUMISMATIQUE BELGE.

TOME II.



A BRUXELLES.

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE DE A. VAN DALE,

RUE DES CARRIÈRES, N° 50.

—
1846.

MONNAIES AUX EFFIGIES ROYALES ET IMPÉRIALES

de la trouvaille de Maestricht.

Fidèle à la promesse que nous avons faite dans la dernière livraison de la *Revue*, en parlant de quelques monnaies épiscopales de Liège, nous examinerons les pièces aux effigies royales ou impériales qui furent trouvées à Maestricht.

La marche que nous suivons ne paraîtra peut-être pas rationnelle, parce que nous n'avons pas commencé par la série des monnaies dont nous nous occupons aujourd'hui, et que nous avons d'abord examiné les monnaies épiscopales de Liège découvertes dans la trouvaille; mais nous devons faire observer que les monnaies des évêques Albéron I, Alexandre I, Albéron II et Alexandre II, nous ont fourni des dates qui doivent servir de fondement aux conjectures que nous serons obligé de faire dans la série des monnaies royales et impériales que nous tâcherons de décrire.

Nous avons donc jugé convenable de parler en premier lieu des monnaies épiscopales de Liège, afin d'établir ces dates d'une manière certaine.

Les monnaies épiscopales de Liège nous ayant donné les années 1125 — 1167, il est probable et même certain que les autres monnaies de la trouvaille doivent à peu près correspondre à ces années.

C'est sur cette base et sur d'autres raisonnements, dont nous parlerons à fur et à mesure qu'ils se présenteront, que nous appuierons nos conjectures. Quand nous disons conjectures, nous le disons avec intention, parce que nous serons forcé d'en émettre souvent. Il est donc très probable que nous nous tromperons quel-

quefois; et nous recevrons avec reconnaissance les observations que les amateurs de la numismatique voudraient bien nous faire.

Ce préambule terminé, passons aux monnaies (1).

Nous avons déjà remarqué, dans notre premier article sur la trouvaille de Maestricht, que l'un des caractères distinctifs des monnaies liégeoises de la fin du XI^e siècle et du commencement du XII^e (1191—1129) est la tête vue de face, entourée d'un grènetis, lequel est à son tour bordé d'une inscription. Nous avons aussi remarqué qu'au commencement du XII^e siècle, cette inscription prenait naissance immédiatement au-dessus de la crosse tenue par le saint ou par l'évêque y représenté. Ce même caractère se rencontre dans la première monnaie de notre planche (PL. IV, F. 1), et, par conséquent, nous croyons pouvoir l'attribuer au commencement du XII^e siècle. Sur l'avvers, nous voyons le buste du roi Henri, dont la tête est couverte de la couronne-calotte surmontée d'une croix. Dans la main gauche, il tient le globe terrestre également surmonté d'une croix, et dans la main droite, un sceptre fleurdelisé. Au tour du grènetis qui entoure le buste du roi, on lit : + HEINRICVS REX; et pour remplir le vide entre la lettre X et la croix, l'artiste y a placé une étoile. Au revers, on voit le buste de St. Servais à tête nue, tenant de la main droite une crosse, près de laquelle prend naissance l'inscription que nous lisons de la manière suivante : SCS. SERVA (*sanctus Servatius*).

A quel Henri faut-il attribuer cette monnaie? Nous avouons que la réponse ne serait pas facile, sans la remarque que nous avons faite tantôt au sujet de la manière dont on représentait, dans le pays de Liège, les têtes des saints et des évêques sur les monnaies, et sans les dates que nous ont fournies les monnaies épiscopales de

(1) La planche contenant les dessins de ces monnaies ne sera publiée que dans la prochaine livraison.

Liège, attendu que quatre Henri ont porté la couronne royale depuis 1026 jusqu'à 1190. Nous pensons que la monnaie en question appartient au roi Henri V, lequel fut associé à la royauté par son père Henri IV, vers la fin de 1098 et couronné en qualité de collègue, le 6 janvier suivant. Ensuite il fut déclaré roi de Germanie, vers Noël 1102, et couronné, le 6 janvier 1106, après avoir détrôné son père. Il porta le titre de roi des Romains, jusqu'à ce qu'il fût couronné définitivement comme empereur. Ce fut donc probablement entre 1102 et 1106 qu'il fit frapper la monnaie en question; tout concourt pour le faire supposer : la couronne-calotte que porte le buste du roi appartient à cette époque, et le buste de St. Servais présente une singulière ressemblance avec les bustes des évêques liégeois de cette époque.

Il est donc certain que cette monnaie appartient à Henri V. Quant à l'inscription de *sanctus Servatius*, nous croyons qu'elle se rapporte à la ville de Tongres, où la monnaie paraît avoir été frappée; et en ceci nous ne faisons que suivre l'opinion de Mr. Lelewel, qui attribue à cette ville une monnaie d'Otton (952—962), laquelle porte également le nom de St. Servais, patron de Tongres (1).

La seconde de nos monnaies (PL. IV, F. 2) présente quelques réminiscences de celles de l'évêque liégeois, Albéron I (1123—1129), lequel s'y est fait représenter avec un grènetis autour de la tête et avec ses habits pontificaux descendant jusqu'au bord de la monnaie. La même chose se présente sur la monnaie dont nous nous occupons : la tête du roi, coiffée de la couronne-calotte à trois globules, est entourée d'un grènetis, et son manteau royal descend jusqu'au bord de la monnaie; dans la main gauche, le roi tient une espèce de globe terrestre mal gravé. Autour du grènetis

(1) Lelewel : *Numismatique du moyen-âge*. Tome II, p. 152 et 259.

nous lisons : + VISGAO, qui présente tant d'analogie avec *Vesatum*, que nous sommes tentés de l'attribuer à Visé, situé dans la province de Liège. On sait qu'Adrien de Valois, dans sa *Notitia Galliarum*, au mot *Vesatum*, attribue à cet endroit les monnaies sur lesquelles on lit *Vinosatum*, et Christian Jacob Götz, dans son ouvrage sur les monnaies impériales (*Deutschlands keyser-müntzen des mittel-alters*), lui attribue également (p. 14) une monnaie de Louis III sur laquelle on lit : IN VICO VIOSATO.

Il ne sera pas inutile, croyons-nous, d'ajouter encore ici qu'Otton II accorda à Nolger, évêque de Liège, par diplôme de l'année 985, le droit d'y percevoir le tonlieu : *in villa Viesato*, dit-il (1).

Le revers de cette monnaie, qui appartient probablement à Henri V, représente une espèce de coupole flanquée d'une tour. Dans le champ, on voit un astre; mais aucune inscription n'y est jointe.

Nous donnons encore une monnaie semblable à la précédente (PL. IV, F. 5), mais un peu fruste et d'un coin différent.

La quatrième monnaie (PL. IV, F. 4) représente encore un roi ou un empereur coiffé de la couronne-calotte à trois globules, et tenant de la main droite un globe terrestre surmonté d'une croix, et de la main gauche un sceptre. Le buste impérial, sur cette monnaie, ne touche plus le bord de la pièce, mais il en est séparé par un grènetis autour duquel se trouve l'inscription : LOTDC-NEVS, que nous sommes dans l'impossibilité d'expliquer, à cause de l'absence de quelques lettres. Peut-être, si l'on parvient un jour à découvrir une monnaie dont l'inscription sera plus complète, réussira-t-on à l'expliquer. Au revers, on voit un portail, autour duquel on lit : DVHS DTHE, que nous ne pouvons pas mieux expliquer que celle de l'avvers.

La cinquième monnaie (PL. IV, F. 4) représente le même person-

(1) Martène : *Veter. script.* Tome I, p. 355.

nage coiffé de la couronne-calotte à trois globules, et tenant, d'une main, le sceptre surmonté d'une croix, et, de l'autre, un bâton fleurdelisé. L'inscription : SNTACHRERV fait le tour de la monnaie et n'est séparée en deux parties que par la couronne, qui passe le grènetis. Au revers, on voit un portail surmonté d'un fronton, autour duquel on lit : ERVM, deux fois répété. Nous aurions voulu trouver dans l'inscription de l'avvers quelque analogie avec la *sainte* Aix-la-Chapelle, par imitation de la *sainte* Cologne; mais cette opinion n'est pas soutenable.

Le même personnage se reproduit encore, sur la sixième monnaie (PL. IV, F. 6), mais sans grènetis, ni inscription; et le revers, également muet, représente un bâtiment surmonté d'une tour carrée.

La septième monnaie (PL. IV, F. 7), également muette, nous représente toujours le même personnage. Au revers se trouve un bâtiment surmonté de trois tours et entouré d'un mur d'enceinte.

Toutes ces monnaies appartiennent probablement à Henri V, ou peut-être aux premières années du règne de Frédéric I.

Les deux dernières monnaies que nous devons encore décrire présentent un type tant soit peu différent des monnaies précédentes.

La première (PL. IV, F. 8) nous représente un personnage assis et couronné, et tenant, de la main droite, un bâton fleurdelisé, et de la main gauche, un vase ou un globe mal formé. Le champ est parsemé de cercles; au-dessous de la main gauche, on voit la lettre A. Au revers se trouve une coupole, qui ressemble beaucoup à celle des n^{os} 2 et 3 de notre planche. On y voit aussi un astre; mais ici il est accompagné de deux cercles.

A quel roi ou empereur pourrait-on attribuer cette monnaie? Lothaire II (1125 — 1138) s'était fait représenter assis sur ses bractéates; mais nous ne connaissons que les monnaies de Frédéric I (1152 — 1198) sur lesquelles l'empereur soit ainsi représenté

pour la première fois. Quant à la lettre A, qui se trouve au-dessous de la main de l'empereur, il est évident qu'elle n'est pas l'initiale du nom du personnage qui s'y trouve représenté; mais nous pensons qu'elle est celle du prince qui l'a frappée au nom de l'empereur. Ne serait-il pas possible que ce fût l'initiale du nom d'Alexandre II, évêque de Liège (1164 — 1167), qui aurait fait frapper cette monnaie à Maestricht, où l'empereur avait conservé quelques droits, qu'il donna plus tard en fief au duc de Brabant, en 1204? Nous n'émettons cette opinion que comme une probabilité, parce que toutes les monnaies de la trouvaille paraissent appartenir à une seule contrée et particulièrement à des endroits voisins ou peu distants de la Meuse.

La seconde de ces monnaies (PL. IV, F. 9) est d'une fabrique moins barbare que la précédente. Elle représente encore le même personnage assis et couronné. Dans la main droite, il tient un bâton, et dans la main gauche, un vase ou un globe surmonté d'une étoile. Peut-être y avait-il aussi une lettre au-dessous de la main; mais l'état de la monnaie ne permet plus d'y rien distinguer. Au revers, on voit un aigle à ailes éployées, placé dans un grènetis, lequel est entouré des lettres : CCVSARNE... , le reste étant effacé. Nous avouons que cette inscription nous embarrasse singulièrement et que nous ne sommes parvenu à en tirer aucun sens.

Telles sont les monnaies royales ou impériales de la trouvaille. Si nous n'avons pu en expliquer que quelques-unes, ou si celles que nous avons expliquées ne le sont pas d'une manière satisfaisante, nous pensons toutefois avoir fait œuvre méritoire en les publiant, dans l'espérance que d'autres personnes seront plus heureuses que nous et qu'elles pourront éclaircir les énigmes qui entourent ces monnaies.

AR.

